



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 4 AVRIL 2024

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

Délibération n° 19 : Fiscalité - Vote des taux d'imposition 2024

Le quatre avril 2024, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le vingt-neuf mars 2024, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAUT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAUT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme BOURDAIS, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, Mme JARRET, M. KESKIN, Mme PAYET, Mme DEGRE, M. SINENBERG, M. BEASSE, Mme HEBERT, Mme RICHEL, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO, Mme GALLAND.

Etaient excusés :

M. TRIMAUD a donné procuration à Mme CIRON
M. LE MOEL a donné procuration à M. BOISSEAU
M. EMERIAU a donné procuration à Mme BOMBRAY
Mme CHAUVIN a donné procuration à M. NOMARI

Secrétaire de séance : Mme HEBERT

Objet : Fiscalité - Vote des taux d'imposition 2024

EXPOSÉ

Il est proposé de ne pas augmenter les taux de fiscalité pour 2024 pour la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe sur les propriétés non bâties.

Ainsi, il convient pour 2024 de reconduire les taux de l'année précédente pour les différentes taxes conformément au tableau ci-après :

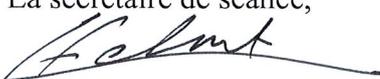
	Taux 2023	Taux 2024
Taxe d'Habitation	15.07 %	15.07 %
Taxe Foncière bâti	36.35 %	36.35 %
Taxe Foncière non bâti	39.40 %	39.40 %

DECISION

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'adopter pour l'année 2024, les taux ci-après :

- Taxe d'Habitation : 15.07 %
- Taxe Foncière bâti : 36.35 %
- Taxe Foncière non bâti : 39.40 %

Les propositions sont adoptées unanimité
 Fait et délibéré à Châteaubriant
 A l'Hôtel de Ville, le 4 avril 2024

La secrétaire de séance,

 Ilona HEBERT

Le Maire,


 Alain HUNAUT

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20240411-23-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-04-2024
 Publication le : 11-04-2024

Le Maire,
 Alain HUNAUT
